

Notre histoire

Au cours des années, ses missions évoluent. Adoma diversifie ses activités et développe une palette de produits qui répondent à toutes les situations d'exclusion. Aujourd'hui, acteur majeur de l'insertion par le logement, Adoma est présente, aux côtés de l'État et des collectivités locales, dans 55 départements.

1956 : la création



© D.R.

Adoma a été créée en 1956 sous le nom de Sonacotral (SOciété NAtionale de COnstruction pour les TRavailleurs ALgériens) par les pouvoirs publics afin de résorber les bidonvilles et d'accueillir les travailleurs algériens dans un contexte de grave pénurie de logements sociaux.

1957-1963 : les premières années



© D.R.

Au début des années 1950, la France, alors en pleine reconstruction, se trouve confrontée à une grave crise du logement dont la cause est double :

un exode rural important ;

l'arrivée massive de travailleurs venus du Maghreb.

Des bidonvilles apparaissent à la périphérie des villes. Dans le contexte de croissance économique des Trente glorieuses, cette situation d'insalubrité et de misère est insupportable. L'État entreprend alors un ambitieux programme de construction de cités familiales et de foyers- hôtels.

La Sonacotral (aujourd'hui rebaptisée Adoma), est créée pour résorber les bidonvilles et reloger dans des conditions décentes les travailleurs algériens.

En 1963, après l'accession à l'indépendance de l'Algérie, l'entreprise ouvre ses logements à tous les travailleurs immigrés, quelle que soit leur origine et devient Sonacotra.

1964-1979 : la croissance du parc immobilier



© Philippe Lhomel

En 1966, soit 10 ans après sa création, la Sonacotra gère 70 foyers. Au cours des années qui suivent, le parc immobilier connaît un développement considérable.

En 1976, avec un patrimoine de 45 679 logements, l'entreprise est considérée comme un opérateur majeur du logement social.

1980-1990 : les nouvelles attentes de la clientèle



© Sylvie Dupic

Les jeunes travailleurs immigrés arrivés dans les années 1950-1960 ont vieilli. Beaucoup ont choisi de rester en France, où certains d'entre eux vivent dans des foyers depuis 30 ou 40 ans.

La mission d'Adoma évolue. Il s'agit désormais de permettre à ces hommes, qui ont toujours vécu séparés de leur famille, de vieillir dignement, dans des logements plus spacieux et plus confortables. Adoma met en place un programme de réhabilitations et de transformations des anciens foyers qui se poursuit encore aujourd'hui.

1991-1998 : loger de nouvelles clientèles et les aider dans leur parcours d'insertion



© Valérie Gaillard

En 1992, le nombre de chômeurs passe la barre des 3 millions. 400 000 personnes sont sans abri et 700 000 perçoivent le RMI. Les pouvoirs publics décident d'élargir la mission d'Adoma et lui demande désormais de contribuer au logement des personnes défavorisées, quelle que soit leur origine. Avec l'appui de ses partenaires, l'entreprise doit aussi soutenir et accompagner ces personnes dans leur parcours d'insertion.

A la demande des élus locaux, Adoma ouvre des résidences sociales sur tout le territoire. Souvent situées en centre-ville, ces résidences accueillent temporairement des jeunes, des familles, des hommes ou des femmes seuls qui traversent des difficultés.

1999 à nos jours : une diversification des missions



© Thierry Mamberti

En 1999, l'entreprise signe avec l'Etat un contrat d'objectifs étalé sur 5 ans. Son but : prendre acte des besoins de la clientèle pour adapter les missions de l'entreprise. Les actions d'accompagnement au vieillissement et d'insertion y sont inscrites ainsi que l'accueil de la demande d'asile.

En 2001, suite aux graves inondations dans la Somme et à l'explosion de l'usine AZF à Toulouse, Adoma est mandatée par l'Etat pour assurer la fourniture, l'acheminement, le montage et la gestion de structures provisoires d'hébergement des familles sinistrées. Cette expérience permet aujourd'hui à Adoma de se voir confier des opérations ponctuelles de logements et d'hébergement

d'urgence.

En novembre 2004, à la demande de la DDASS de Paris, Adoma aménage une structure d'accueil pour les sans-abri d'une capacité de 290 lits. Depuis, Adoma a intégré cette activité dans la palette de ses savoir-faire.

En 2005, l'entreprise signe avec l'Etat une convention pour faciliter l'accès au logement à 10 000 jeunes en insertion professionnelle. Cette même année, Adoma s'engage auprès de l'Etat, dans le cadre d'un nouveau contrat d'objectifs, à réhabiliter ou aménager ses bâtiments pour les adapter aux résidents âgés, à développer l'activité d'aménagement et de gestion d'aires d'accueil des Gens du voyage et à pérenniser l'activité d'accueil de la demande d'asile.

Depuis 2007, pour lutter contre l'habitat indigne, Adoma construit et gère des logements d'urgence transitoires dans lesquels les occupants de logements insalubres peuvent résider le temps de la réhabilitation de leur immeuble, où séjourner dans l'attente d'un logement décent.

23 janvier 2007 : la Sonacotra devient Adoma. Parce que l'acronyme Sonacotra n'a plus de sens, parce que le nom est connoté et freine le développement de l'entreprise, parce qu'il renferme et cristallise trop d'idées reçues, la Sonacotra décide de faire peau neuve à l'occasion de son cinquantième anniversaire et devient Adoma.

1er juin 2015 : Adoma adossée au Groupe SNI



Adoma a depuis le 1^{er} juin 2015 rejoint le Groupe SNI (aujourd'hui CDC Habitat), filiale de la Caisse des Dépôts, qui dorénavant emploie 6 500 salariés et gère un patrimoine de près de 270 000 logements dont 185 386 logements sociaux.

Ainsi, dotée de moyens financiers supplémentaires, Adoma pourra accélérer le développement de son patrimoine de logement très social et ses capacités d'hébergement. Les missions d'Adoma pourront s'inscrire dans les orientations nationales sur la relance du logement très social.

31 janvier 2018 : SNI devient CDC Habitat



Un changement de nom symbolique du rapprochement entre le groupe SNI et son actionnaire la Caisse des Dépôts.

CDC Habitat consolide ainsi sa mission au service de l'intérêt général et son rôle au sein du groupe Caisse des Dépôts, ce dernier souhaitant donner une nouvelle impulsion à son action en faveur du logement : soutien à la production, consolidation du secteur HLM...

 [Site CDC Habitat](#)

Janvier 2019 : Un nouveau siège pour CDC Habitat et Adoma : "Le Galaxie" !



Proche de la Gare d'Austerlitz, "Le Galaxie" accueille depuis le mois d'octobre 2018 et jusqu'à fin janvier 2019 les collaborateurs des sièges parisiens de CDC Habitat, la Direction Île-de-France et Adoma.

Symbole du projet d'entreprise de CDC Habitat, "Le Galaxie" est décroisé, ouvert, adapté à la transversalité, à la culture de projets et de développement.



énergétique".

Conçu par l'architecte Christian de Portzamparc, dans le cadre du projet d'aménagement Paris - Quartier Massena, "Le Galaxie" est désormais la vitrine nationale du premier bailleur de France, esthétique et tourné vers l'avenir, comme en témoigne son classement en "bâtiment à haute performance

publié le mardi 29 Mars 2011, mis à jour le mercredi 26 Février 2020